

SECTION 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Microgenics Corporation 46500 Kato Road Fremont, CA 94538 N° principal : (510) 979-5000 Fax : (510) 979-5002 E-mail : techservice.mgc@thermofisher.com	N° de téléphone d'urgence (Chemtrec) :	1-(800) 424-9300 (États-Unis et Canada) 1-(703) 527-3887 Accès international (appels en PCV acceptés) 1-(202) 483-7616 Europe
---	---	--

Identificateur du produit	QMS [®] Everolimus Calibrator Set and Control Set
Synonymes	0373860 QMS [®] Everolimus Calibrator Set 0380005 QMS [®] Everolimus Calibrator Set 0373878 QMS [®] Everolimus Control Set 0380010 QMS [®] Everolimus Control Set 10017386, Everolimus Calibrator SEK 10017387, Everolimus Control Set SEK
Noms de marque	QMS [®] Everolimus Calibrator Set QMS [®] Everolimus Control Set
Famille chimique	Mélange
Utilisations identifiées notables de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	Kit de diagnostic <i>in vitro</i> .
Remarque	Les propriétés pharmacologiques, toxicologiques et écologiques de ce produit/mélange n'ont pas été entièrement établies. Cette fiche technique sera mise à jour en fonction des nouvelles données disponibles.
Date de parution	6 juillet 2015

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange	
Réglementation (CE) 1272/2008 [SGH]	Toxicité pour les organismes aquatiques (chronique) - Catégorie 3. Mélange non encore entièrement testé.
Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE	R52/53. Mélange non encore entièrement testé.
Éléments d'étiquette	
Pictogramme de danger CLP/SGH	Aucun requis.
Mot-indicateur CLP/SGH	Avertissement

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS ...suite

Mentions de dangers CLP/SGH	H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Mises en garde CLP/SGH	P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P501 - Éliminer le contenu/contenant dans un endroit conforme aux règlements locaux et régionaux/nationaux/internationaux.
Symbole/indication UE de danger	Aucun requis.
Phrase(s) de risque (R)	R52/53 - Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
Consigne de sécurité	S23 - Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. S29 - Ne pas jeter dans les égouts. S61 - Éviter le rejet dans l'environnement.
Autres dangers	Ce produit/mélange contient des substances humaines (sérum humain) et doit être traité/manipulé comme un produit présentant un risque biologique potentiel. Toute substance humaine de ce type est dérivée de donneurs qui ont fait l'objet de tests individuels et ont été déclarés, selon des méthodes approuvées par la FDA, exempts d'anticorps contre le virus de l'immunodéficience humaine, de l'hépatite B et de l'hépatite C. Attendu qu'aucune méthode de test ne peut garantir l'absence totale de ces agents infectieux ou d'autres, ce produit doit être manipulé conformément aux précautions standard de sécurité biologique.
Mot-indicateur États-Unis	Attention
Présentation des risques aux États-Unis	Peut être nocif pour les organismes aquatiques et entraîner des effets néfastes à long terme. Mélange non encore entièrement testé. Ce produit contient des substances humaines et doit être traité/manipulé comme présentant un risque biologique potentiel.
Remarque	Ce mélange ne répond pas aux critères de classification selon la directive 1999/45/CE et la réglementation (CE) N° 1272/2008 (CLP UE). Il doit cependant être considéré comme dangereux dans la mesure où il est associé à un risque biologique potentiel. Les propriétés pharmacologiques, toxicologiques et écologiques de ce mélange n'ont pas été entièrement établies. Les classifications CLP/SGH se basent sur la réglementation (CE) 1272/2008 et sur la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses révisée de l'OSHA. Le symbole/indicateur de danger UE, les phrases R et les consignes de sécurité sont basés sur la directive 1999/45/CE.

SECTION 3 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Ingrédient</u>	<u>N° CAS</u>	<u>N° EINECS/ ELINCS</u>	<u>Quantité</u>	<u>Classification UE</u>	<u>Classification SGH</u>
Substance humaine	S/O	S/O	99,9-99,99%	Non classée	Non classée
Mélange 3:1 : 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one + 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	55965-84-9	613-167-00-5	≤0.05%	Toxique - T : R23/24/25, R43 ; C Corrosif : R34 ; N - Dangereux pour l'environne- ment : R50/53	ATO3 : H301 ; ATD3 : H311 ; ATI3 : H331 ; SC1B : H314 ; SS1 : H317 ; AA1 : H400 ; CA1 : H410

SECTION 3 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS ...suite

Remarque L'ingrédient ou les ingrédients répertoriés ci-dessus sont considérés comme dangereux. Une substance humaine fait partie de la liste, car elle est associée à un risque biologique potentiel. Les autres composants ne sont pas dangereux et/ou sont présents dans des quantités inférieures aux limites à signaler. Ce produit contient des traces d'ingrédients pharmaceutiques actifs (≤ 20 ppb). La classification UE se base sur la directive 67/548/CEE et la classification SGH se base sur la réglementation (CE) 1272/2008.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Soins médicaux immédiats requis

Non. En cas d'exposition avérée ou suspectée : consulter un médecin.

Contact oculaire

Au cas où la victime porterait des lentilles de contact, les enlever si les conditions le permettent. Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Si une irritation se produit ou persiste, avertir le personnel médical et le responsable.

Contact cutané

Laver la zone exposée avec de l'eau et du savon, puis retirer les vêtements/chaussures contaminés. Si une irritation se produit ou persiste, avertir le personnel médical et le responsable.

Inhalation

Déplacer immédiatement l'individu exposé à l'extérieur. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Avertir immédiatement le personnel médical et le responsable.

Ingestion

Consulter un médecin immédiatement si le produit est ingéré. Ne pas faire vomir, sauf indication contraire de la part du personnel médical. Ne rien donner à boire, sauf indication contraire de la part du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Avertir le personnel médical et le responsable.

Protection des secouristes Voir la section 8 concernant les recommandations en matière de contrôles d'exposition/protection corporelle.

Symptômes et effets les plus importants, à la fois aigus et retardés

Voir les sections 2 et 11.

Indication de soins médicaux immédiats et traitement spécial nécessaires, le cas échéant

Conditions médicales aggravées par une exposition : aucune connue ou rapportée. Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Méthode d'extinction

Utiliser de l'eau pulvérisée (brouillard), de la mousse, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone, selon les besoins, pour le feu et les matériaux avoisinants.

Risques spécifiques issus de la substance ou du mélange

Aucune information identifiée. Possibilité d'émission de gaz toxiques de monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et oxydes d'azote.

SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE ...suite

Inflammabilité/ Risque d'explosion	Aucune donnée identifiée concernant une éventuelle inflammabilité ou un risque d'explosion. Du fait que ce produit est une solution aqueuse, il n'est pas supposé être inflammable ou explosif.
Conseils à l'attention des pompiers	En cas d'incendie à proximité : utiliser l'agent extincteur approprié. Porter un vêtement complet de protection et un appareil respiratoire autonome agréé à pression positive. Décontaminer tout le matériel après utilisation.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence	En cas de fuite ou de renversement de produit, prendre les précautions qui conviennent pour minimiser l'exposition en utilisant un équipement de protection individuelle adapté (voir section 8). La zone doit être correctement ventilée.
Précautions environnementales	Ne pas jeter dans les égouts. Éviter le rejet dans l'environnement.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Contenir les déversements avec des absorbants et placer un tissu ou une serviette humide sur la zone afin de réduire au minimum la pénétration dans l'air. Ajouter un excès de liquide pour que la substance passe en solution. Capturer le liquide restant sur les absorbants. Placer les substances déversées dans un conteneur étanche pour une mise au rebut appropriée, conforme aux réglementations en vigueur en matière d'élimination des déchets (voir section 13). Désinfecter la zone à deux reprises à l'aide d'un solvant adéquat, tel qu'une solution de blanchiment chlorée à 5 %.
Référence à d'autres sections	Voir les sections 8 et 13 pour plus d'informations.

SECTION 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour une manipulation sans risque	Cette substance doit être manipulée selon les pratiques de sécurité biologique de niveau 2 (NSB2) conformément aux directives du ministère de la Santé et des Services sociaux des États-Unis (United States Department of Health and Human Services, DHHS), du service de santé publique des États-Unis (U.S. Public Health Service), des Centres pour le contrôle des maladies et de l'Institut national de la santé (National Institute of Health, NIH) "Biosafety in Microbiological and Biomedical Laboratories" (décembre 2009, HHS Publication No. (CDC) 21-1112). Éviter tout contact avec les yeux, la peau et autres muqueuses. Procéder à un lavage minutieux après manipulation. Éviter d'inhalier les vapeurs/brouillards/vaporisations.
Conditions pour un stockage sûr, y compris toutes les incompatibilités	Stocker à -20 °C à distance de toutes substances incompatibles.
Usages finaux spécifiques	Aucune information identifiée.

SECTION 8 - CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION CORPORELLE

Paramètres de contrôle/ valeurs limites d'exposition en milieu de travail

<u>Composé</u>	<u>Émetteur</u>	<u>Type</u>	<u>LEMT</u>
Substance humaine	--	--	--
Mélange 3:1 : 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one + 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	--	--	--

Mesures d'ingénierie/ Contrôles d'exposition

La sélection et l'utilisation de dispositifs de confinement et d'équipements de protection individuelle doivent être basées sur une évaluation du risque d'exposition. Utiliser des systèmes d'aspiration locaux et/ou des boîtiers de protection aux endroits générateurs de poussières/en présence d'aérosols. Mettre l'accent sur des systèmes fermés de transfert et de confinement, limitant les manipulations.

Protection des voies respiratoires

Le choix d'une protection des voies respiratoires doit être adapté à la tâche et au niveau de mesures d'ingénierie existantes. Pour les tâches de manipulation de routine, un respirateur de purification d'air approuvé et correctement installé doit fournir une protection accessoire en fonction des limitations connues ou prévisibles de mesures d'ingénierie existantes.

Protection des mains

En cas de risque de contact cutané, porter des gants en nitrile ou autres gants imperméables. Lorsque la substance est dissoute ou en suspension dans un solvant organique, porter des gants apportant une protection contre le solvant.

En cas de risque de contact cutané, porter des gants, une blouse de laboratoire ou autre vêtement de protection adéquats. Le choix de la protection cutanée doit être basé sur l'activité, le risque de contact cutané et les solvants et réactifs utilisés.

Protection yeux/visage

Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux de protection, des lunettes protectrices contre les agents chimiques ou un masque intégral, si nécessaire. Le choix de la protection doit être basé sur l'activité et le risque de contact avec les yeux ou le visage. Un poste de rinçage oculaire d'urgence doit être disponible.

Contrôles d'exposition ambiante

Éviter toute émission dans l'environnement et fonctionner en milieu confiné dès que possible. Les émissions des liquides doivent être orientées vers des dispositifs antipollution adéquats. En cas de renversement, ne pas déverser dans les égouts. Mettre en place des procédures d'intervention en cas d'urgence pour empêcher l'émission ou la diffusion d'une contamination et prévenir tout contact involontaire par le personnel.

Autres mesures de protection

En cas de contact avec ce produit/mélange, se laver les mains, tout spécialement avant de manger, de boire ou de fumer. Un équipement de protection ne doit pas être porté en dehors de la zone de travail (par ex. dans les espaces communs ou en extérieur). Décontaminer tout l'équipement de protection après utilisation.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur des propriétés physiques et chimiques de base

Apparence Liquide transparent

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ...suite

Couleur	Incolore
Odeur	Aucune information identifiée.
Seuil olfactif	Aucune information identifiée.
pH	5,0-8,0
Point de fusion/Point de congélation	Aucune information identifiée.
Point d'ébullition minimum et limites d'ébullition	Aucune information identifiée.
Point d'inflammabilité	Aucune information identifiée.
Vitesse d'évaporation	Aucune information identifiée.
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information identifiée.
Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosibilité	Aucune information identifiée.
Pression de vapeur	Aucune information identifiée.
Densité de vapeur	Aucune information identifiée.
Densité relative	Aucune information identifiée.
Hydrosolubilité	Miscible dans l'eau.
Solubilité du solvant	Aucune information identifiée.
Coefficient de partition (n-octanol/eau)	Aucune information identifiée.
Température d'auto-inflammation	Aucune information identifiée.
Température de décomposition	Aucune information identifiée.
Viscosité	Aucune information identifiée.
Propriétés explosives	Aucune information identifiée.
Propriétés oxydantes	Aucune information identifiée.
Autres informations	
Masse moléculaire	Non applicable (mélange)
Formule moléculaire	Non applicable (mélange)

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucune information identifiée.
Stabilité chimique	Stable lorsque le stockage respecte les recommandations.
Possibilité de réactions dangereuses	Non susceptibles de se produire.
Conditions à éviter	Éviter les températures ≥ 25 °C.
Substances incompatibles	Aucune rapportée.
Produits de décomposition dangereux	Aucune information identifiée.

SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Remarque Aucune donnée n'a été identifiée pour ce produit/mélange. Les données suivantes décrivent l'ingrédient actif et/ou les différents ingrédients, le cas échéant.

Informations sur les effets toxicologiques

Voie de pénétration Peut être absorbé par inhalation, contact cutané et ingestion.

Toxicité aiguë

<u>Composé</u>	<u>Type</u>	<u>Voie</u>	<u>Espèces</u>	<u>Dose</u>
Substance humaine	--	--	--	--
Mélange 3:1 : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one + 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	--	--	--	--

Irritation/Corrosion Aucune étude identifiée.

Sensibilisation Aucune étude identifiée.

STOT-exposition unique Aucune étude identifiée.

STOT-exposition répétée/Toxicité par administration réitérée Aucune étude identifiée.

Toxicité pour la reproduction Aucune étude identifiée.

Toxicité pour la croissance Aucune étude identifiée.

Génotoxicité Aucune étude identifiée.

Carcinogénéité Aucune étude identifiée. Aucun des composants du produit présents à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % n'est répertorié par NTP, CIRC, ACGIH ou OSHA comme étant cancérogène.

Risque d'aspiration Aucune étude identifiée

Données de santé humaine Voir "Section 2 - Autres dangers".

Informations supplémentaires Les propriétés toxicologiques de ce mélange n'ont pas été entièrement établies.

SECTION 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

<u>Composé</u>	<u>Type</u>	<u>Espèces</u>	<u>Concentration</u>
Substance humaine	--	--	--
Mélange 3:1 : 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one + 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	EC ₅₀ /120 h (5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one)	Anabaena flos-aquae	0,31 mg/L
	EC ₅₀ /72 h (5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one)	Pseudokirchneriella subcapitata (algue)	0,11 à 0,16 mg/L
	EC ₅₀ /96 h (5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one)	Pseudokirchneriella subcapitata (algue)	0,03 à 0,13 mg/L
	CL ₅₀ /96 h (5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one)	Truite arc-en-ciel	1,6 mg/L
	EC ₅₀ /48 h (5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one)	Grande daphnie	4,71 mg/L

Persistance et dégradabilité Aucune donnée disponible.

Risque bioaccumulatif Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

**Résultats d'évaluations
PBT et vPvB** Non réalisées.

Autres effets nocifs Aucune donnée disponible.

Remarque Les caractéristiques environnementales de ce produit/mélange n'ont pas été entièrement étudiées. Éviter tout rejet dans l'environnement.

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS EN MATIÈRE DE MISE AU REBUT

**Méthodes de traitement
des déchets** Le produit usagé doit être mis au rebut en fonction des réglementations locales, nationales et fédérales. Ne pas jeter dans les égouts ou dans les toilettes. Tous les déchets contenant la substance doivent être correctement étiquetés. Se débarrasser des déchets conformément aux directives fédérales, nationales et locales, par ex. un incinérateur de déchets chimiques disposant des autorisations nécessaires. Les eaux de rinçage issues des nettoyages des déversements doivent être éliminées de manière écologique, par ex. une installation de traitement des eaux usées sur site ou municipale disposant des autorisations nécessaires.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport Selon les données disponibles, ce produit/mélange n'est pas réglementé en tant que substance/produit dangereux selon l'ADR/RID (UE), le ministère des Transports des États-Unis, la loi sur le TMD du Canada, l'IATA ou l'IMDG.

Numéro de l'ONU Aucun(e) affecté(e).

**Désignation officielle
de transport de l'ONU** Aucun(e) affecté(e).

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Groupe d'emballage et classes de risques de transport	Aucun(e) affecté(e).
Risques environnementaux	Selon les données disponibles, ce produit/mélange n'est pas réglementé en tant que risque environnemental ou polluant marin.
Précautions spéciales pour les utilisateurs	Mélange non entièrement testé - éviter l'exposition.
Transport en gros conformément à l'annexe II de MARPOL73/78 et du recueil IBC	Non applicable.

SECTION 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange	Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences des directives des États-Unis, de l'UE et SGH (CLP UE - Réglementation CE N° 1272/2008). Consulter les autorités locales ou régionales pour plus d'informations.
Évaluation de la sécurité chimique	Non réalisée.
Dangereux selon l'OSHA	Attention. Peut être nocif pour les organismes aquatiques et entraîner des effets néfastes à long terme. Mélange non entièrement testé. Ce produit contient des substances humaines et doit être traité/manipulé comme présentant un risque biologique potentiel.

SECTION 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES ...suite

Classification du SIMDUT	Ce produit/mélange a été classé conformément aux critères de risques du Règlement sur les produits contrôlés et cette fiche de sécurité de produit contient toutes les informations requises par ce règlement.
Statut TSCA	Non répertorié.
SARA section 313	Non répertoriée.
Californie, proposition 65	Non répertoriée.

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Texte complet des phrases R et classifications UE	T - Toxique. R23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. C Corrosif. R34 Provoque des brûlures. N - Dangereux pour l'environnement. R50/53 - Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R52/53 - Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
--	--

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Texte complet des phrases H, des phrases P et de la classification SGH ATO3 - Toxicité aiguë (voie orale) - Catégorie 3. H301 - Toxique en cas d'ingestion. ATD3 - Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 3. H311 - Toxique par contact avec la peau. ATI3 - Toxicité aiguë (inhalation) - Catégorie 3. H331 - Toxique en cas d'inhalation. SC1B - Corrosion cutanée - Catégorie 1. H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. SS1 - Sensibilisant cutané - Catégorie 1. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. AA1 - Toxicité aiguë pour les organismes aquatiques - Catégorie 1. H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques. CA1 - Toxicité pour les organismes aquatiques (chronique) - Catégorie 1. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. CA3 - Toxicité pour les organismes aquatiques (chronique) - Catégorie 3. H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Sources des données Informations issues de données internes de l'entreprise et de documents publiés.

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS...suite

Abréviations ACGIH - Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux ; ADR/RID - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route/Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemins de fer ; AIHA - Association américaine de l'hygiène industrielle ; Numéro CAS - Numéro du Chemical Abstract Services ; CLP - Classification, étiquetage et emballage de substances et mélanges ; DNEL - Dose dérivée sans effet ; DOT - département des Transports des États-Unis ; EINECS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes ; ELINCS - Liste européenne des substances chimiques notifiées ; EU (UE) - Union européenne ; GHS (SGH) - Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques ; IARC (CIRC) - Centre international de recherche sur le cancer ; IDLH (DIVS) - Danger immédiat pour la vie et la santé ; IATA - Association du transport aérien international ; IMDG - Maritime international des marchandises dangereuses ; LOEL (DMEO) - Dose minimale avec effet observé ; LOAEL (DMENO) - Dose minimale avec effet nocif observé ; NIOSH - Institut national des États-Unis pour la santé et l'hygiène professionnelles ; NOEL (DSEO) - Dose sans effet observé ; NOAEL (DSENO) - Dose sans effet nocif observé ; NTP - Programme National de Toxicologie ; OEL (LEMT) - Limite d'exposition en milieu de travail ; OSHA - Agence pour la sécurité et la santé au travail ; PNEC - Concentration prévisible sans effet ; SARA - Superfund Amendments and Reauthorization Act (Loi sur la réautorisation du Fonds pour les substances dangereuses et ses amendements) ; STEL (LECT) - Limite d'exposition à court terme ; TDG (TMD) – Transport de marchandises dangereuses ; TSCA - Toxic Substances Control Act (Loi sur le contrôle des substances toxiques) ; TWA (MPT) - Moyenne pondérée dans le temps ; WHMIS (SIMDUT) - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail.

Révisions Il s'agit de la troisième version de cette fiche de données de sécurité.

Avis de non-responsabilité Les informations ci-dessus se fondent sur les données disponibles qui sont considérées comme exactes. Dans la mesure où ces informations peuvent être utilisées dans des conditions hors de notre contrôle et que nous ne pouvons pas connaître, nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats liés à leur utilisation, et toute personne recevant ces informations doit déterminer par soi-même les effets, propriétés et protections applicables à ses conditions spécifiques. Aucune déclaration, garantie, expresse ou implicite, (y compris, une garantie de qualité marchande ou d'adaptation à un usage particulier), n'est effectuée concernant les substances, la précision des informations contenues dans cette fiche, les résultats devant être obtenus du fait de leur utilisation ou les risques liés à l'utilisation de la substance. La substance est un produit pharmaceutique/de diagnostic et doit donc être manipulée et utilisée avec prudence. Les informations ci-avant sont proposées en toute bonne foi et avec la conviction qu'elles sont précises. À la date de publication, nous fournissons toutes les informations pertinentes pour la manipulation prévisible de la substance. Néanmoins, en cas d'effet indésirable associé à ce produit, cette fiche de données de sécurité de produit ne peut, ni ne doit, se substituer à une consultation auprès d'un personnel dûment formé.